



## **CORONAVIRUS COVID19**

Mesdames, Messieurs,

Le Gouvernement a annoncé la fin du confinement strict le lundi 11 mai 2020 après que le département de la Gironde a été classé en zone verte.

Ce déconfinement se veut progressif et ne doit pas faire oublier que l'épidémie de Covid 19 n'est pas endiguée. De nombreux Français en sont encore victimes. Notre vigilance ne doit pas se relâcher et il nous faut, plus que jamais maintenant, respecter scrupuleusement les mesures barrières et pour les plus fragiles, modérer les déplacements.

### **Mise à disposition de masques en tissu**

Grâce à l'engagement de plus de 75 couturières et couturiers ainsi que d'une cinquantaine de bénévoles, agents municipaux et élus, nous avons pu proposer à tous les Tressois qui en avaient formulé la demande, un masque en tissu avant la date limite que nous avons fixée, celle du déconfinement. Cela aurait été impossible sans eux et nous les en remercions. Ils ont été un maillon indispensable de cette chaîne de solidarité.

Nous sommes également dans l'attente de plusieurs commandes de masques en tissu, formalisées par l'intermédiaire de la Communauté de Communes les Coteaux Bordelais, de la Métropole et du Conseil départemental. Nous n'avons pas encore de date de livraison ferme mais ils seront distribués à tous ceux qui se sont déjà manifestés sans aucune démarche supplémentaire. Si vous n'avez pas encore bénéficié de cette action et que vous le souhaitez, vous pouvez nous adresser un mail à [masquespourtous@tresses.org](mailto:masquespourtous@tresses.org) en nous précisant les noms et prénoms de la personne contact, votre adresse, votre numéro de téléphone (au cas où le distributeur ne trouve pas), le nombre de majeurs dans le foyer ainsi que, le cas échéant, le nombre de mineurs (et leurs âges).

### **Services municipaux**

Les services municipaux seront réouverts dans des conditions aménagées pour permettre d'assurer un service de qualité tout en respectant les consignes sanitaires. Afin de vous protéger et de protéger les agents, nous vous demanderons de respecter les gestes barrières et une distance minimale d'un mètre entre vous.

Pour chacun de ces services, le nombre de personnes admises à l'intérieur des bâtiments sera limité et précisé à l'entrée.

L'accueil de la Mairie sera ouvert sur les horaires habituels à partir du lundi 11 mai, 14h.

L'accueil du service de l'urbanisme sera ouvert à partir de jeudi 14 mai et exclusivement sur rendez-vous (pris par mail à l'adresse [ange.garilli@tresses.org](mailto:ange.garilli@tresses.org)) les lundis de 8h30 à 12h et les jeudis de 14h à 17h.

La médiathèque sera ouverte à partir du mardi 12 mai. L'accueil du public se fera uniquement sur le site de la bibliothèque où un comptoir sera mis en place pour les emprunts et dépôts. Tous les documents, y compris multimédia seront disponibles. Vous pouvez réserver vos retraits à l'adresse [mediatheque@tresses.org](mailto:mediatheque@tresses.org) ou par téléphone au 05 57 34 04 24 (du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 10h à 12h30). Vous pourrez aussi commander directement au comptoir. La liste des documents empruntables est disponible sur le blog <https://mediathequedetresses.wordpress.com/>

Horaires : mardi, jeudi et vendredi de 13h-18h45, mercredi de 10h à 12h30 et de samedi de 10h à 12h45.

Mairie de Tresses

[mairie@tresses.org](mailto:mairie@tresses.org) ou 05 57 34 13 27

Toutes les informations actualisées sur le site internet [www.tresses.org](http://www.tresses.org)

## **Commerces et marché**

Les commerces de la commune, à l'exception des bars et restaurants réouvriront la semaine du 11 mai. Je vous invite à les fréquenter. Ils offrent tous des services de qualité. La période d'inactivité a en effet été longue et ils ont besoin de toute notre solidarité.

Le marché du samedi matin fonctionnera dans les mêmes conditions que durant le confinement.

## **Réouverture des écoles**

La réouverture des écoles sera progressive et répondra aux recommandations sanitaires définies par le Ministère de l'Education Nationale. L'organisation mise en oeuvre collectivement se veut progressive et, en raison du contexte épidémiologique, possiblement réversible. Les parents restent libres de mettre ou ne pas mettre leurs enfants à l'école.

A partir du mardi 12 mai, seuls les élèves des grandes sections, CP et CM2 seront accueillis dans les écoles, par groupe. Les autres niveaux devraient être accueillis par groupe à partir du 25 mai. A cet accueil se rajoute tous les jours et pour tous les niveaux, celui des enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise.

Un repas sera servi aux enfants présents. L'accueil périscolaire et le centre de loisirs fonctionneront selon les horaires habituels pour les élèves accueillis par leurs enseignants (selon les groupes qu'ils ont définis) et les enfants des personnels prioritaires.

Une désinfection approfondie du mobilier des salles de classe, de restauration, des espaces communs, équipements et matériels en contact avec les élèves sera réalisée quotidiennement.

Tous les adultes présents à l'école et en contact avec les élèves porteront un masque.

L'accueil parascolaire est une possibilité ouverte aux communes de prise en charge en alternance des élèves non accueillis en classe par leur enseignant. Nous étudions les possibilités juridiques, opérationnelles et financières de proposer ce service aux parents qui n'ont aucune solution de garde et dont la présence est impérative sur leur lieu de travail. Dans l'attente de précisions gouvernementales, il ne nous est pas possible de proposer ce service au 12 mai.

## **Maintien de la fermeture des sites mis à disposition des associations**

Nous le regrettons mais il ne nous est pas possible de réouvrir à l'échéance du 11 mai les bâtiments et sites sportifs de plein air mis à disposition des associations tressoises. S'agissant d'équipements recevant du public, il nous est interdit d'ouvrir des sites dans lesquels nous ne pourrions garantir le respect du protocole de désinfection pluriquotidienne. Dans ces conditions et en responsabilité, nous sommes donc contraints de différer cette réouverture jusqu'à nouvel ordre, afin de protéger la santé de tous, et notamment celle des adhérents.

## **Autres sites**

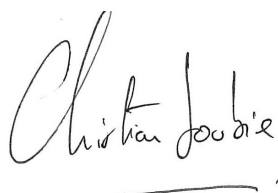
Les parcs seront réouverts au public mais sans accès aux aires de jeux. Le city-stade restera fermé. Le cimetière et l'église seront ouverts.

Dans tous les sites accessibles au public et en toutes situations, nous vous demandons de respecter les gestes barrières et mesures de distanciation physique en particulier dans les configurations générant ponctuellement des files d'attente ou regroupements (entrées et sorties des accueils, des écoles, marché de plein vent, commerces...). En tous lieux, les rassemblements sont limités à 10 personnes.

Toutes ces mesures se veulent progressives et dépendront du respect des règles sanitaires et de l'évolution de l'épidémie. Aussi, je vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Prenez grand soin de vous et de vos proches, particulièrement à partir de lundi.

Le Maire, Christian Soubie



Christian Soubie